

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED

WT/TPR/S/65/Corr.1

28 mars 2000

(00-1243)

Organe d'examen des politiques commerciales

EXAMEN DES POLITIQUES COMMERCIALES

ISLANDE

Rapport du Secrétariat

Corrigendum

Au paragraphe 12 des Observations récapitulatives, il convient de remplacer la troisième phrase par la phrase suivante: "Toutes les lignes tarifaires correspondant à des produits agricoles et environ 92,5 pour cent des lignes tarifaires correspondant à des produits industriels ont été consolidées à la suite des négociations du Cycle d'Uruguay; au total, environ 94 pour cent des lignes tarifaires sont consolidées."

Au chapitre III, il convient de remplacer la deuxième phrase du premier paragraphe par la phrase suivante: "Le taux de droit NPF moyen, qui est d'environ 4 pour cent, est faible, environ deux tiers des lignes tarifaires bénéficiant de la franchise de droit; toutes les lignes tarifaires correspondant à des produits agricoles et environ 92,5 pour cent des lignes tarifaires correspondant à des produits industriels ont été consolidées à la suite des négociations du Cycle d'Uruguay; au total, environ 94 pour cent des lignes tarifaires sont consolidées."

Au chapitre III, il convient de remplacer les deuxième et troisième phrases du paragraphe 13 par les phrases suivantes: "Toutes les lignes tarifaires correspondant à des produits agricoles et environ 92,5 pour cent des lignes tarifaires correspondant à des produits industriels sont consolidées, au taux moyen de 18,9 pour cent (à l'exclusion des taux hors contingent) ou de 29,2 pour cent (à l'exclusion des taux contingentaires). Les taux consolidés vont de zéro à 573 pour cent pour certains produits laitiers."

Au chapitre IV, paragraphe 12, cinquième et sixième lignes, il convient de remplacer 66 pour cent par 57 pour cent et 110,7 pour cent par 109,7 pour cent.

Au chapitre IV, paragraphe 143, il convient de remplacer "de partage du trafic" par "sur la sécurité nationale".

Prière de remplacer les tableaux III.1 et AIII.1 ainsi que les graphiques III.3 et III.4 par les tableaux et graphiques ci-après.

Tableau III.1

Analyse sommaire du tarif douanier consolidé de l'Islande, 1995-2000^a

Analyse	1995	2000			Écart type
	Taux de droit de base ^b (%)	Taux de droit final (%)	Fourchette (%)	CV (%)	
A. À l'exclusion des taux hors contingent^c					
Total	27,7	18,9	0-563	230,7	43,6
Selon la définition de l'OMC					
Agriculture ^d	73,5	57,0	0-563	153,7	87,6
Café et thé, cacao, sucre, etc.	57,2	43,9	0-304	106,8	46,9
Fruits et légumes	46,1	34,2	0-283	96,5	33,0
Tabac	33,4	16,9	9-25	29,6	5,0
Céréales	80,5	65,1	0-180	130,1	84,7
Animaux vivants et leurs produits	188,6	161,7	4-422	46,0	74,4
Produits laitiers	457,9	395,7	40-563	43,1	170,6
Produits manufacturés	16,7	9,7	0-175	139,2	13,5
Pêche et produits halieutiques	21,3	8,1	0-175	395,1	32,0
Selon le secteur^e					
Agriculture et pêche	58,9	40,2	0-563	196,5	79,0
Industries extractives	2,0	1,7	0-35	258,8	4,4
Secteur manufacturier	26,3	18,0	0-536	231,1	41,6
Selon le stade de transformation					
Matières premières	31,8	21,4	0-563	275,7	59,0
Demi-produits	7,6	5,3	0-175	360,4	19,1
Produits finis	37,7	25,7	0-536	189,9	48,8
B. À l'exclusion des taux contingentaires^f					
Total	43,8	29,2	0-573	327,1	95,5
Selon la définition de l'OMC					
Agriculture ^d	156,0	109,7	0-573	127,6	140,0
Café et thé, cacao, sucre, etc.	104,1	63,8	0-406	99,2	63,3
Fruits et légumes	134,7	99,2	0-468	119,1	118,1
Tabac	33,4	16,9	9-25	29,6	5,0
Céréales	175,0	87,5	0-175	85,6	74,9
Animaux vivants et leurs produits	444,6	359,6	229-457	20,1	72,2
Produits laitiers	548,1	465,2	47-573	28,7	133,6
Produits manufacturés	16,8	9,8	0-175	137,8	13,5
Pêche et produits halieutiques	22,2	8,5	0-175	376,5	32,0
Selon le secteur^e					
Agriculture et pêche	112,9	75,6	0-563	156,1	118,0
Industries extractives	2,0	1,7	0-35	258,8	4,4
Secteur manufacturier	40,4	26,9	0-573	262,1	70,5
Selon le stade de transformation					
Matières premières	61,2	40,5	0-563	231,1	93,6

Analyse	1995	2000			Écart type
	Taux de droit de base ^b (%)	Taux de droit final (%)	Fourchette (%)	CV (%)	
Demi-produits	11,9	6,7	0-252	341,8	22,9
Produits	57,2	38,8	0-573	217,3	84,3

Note: CV = coefficient de variation.

- a Liste LXII de l'Islande en date de janvier 1997, y compris les concessions dans le cadre du GATT antérieures au Cycle d'Uruguay (GATT 1967 et 1979).
- b Le taux de droit de base applicable aux produits agricoles visés par des contingents tarifaires est composé d'un droit spécifique (DTS/kg) et d'un droit *ad valorem*. Pour ces lignes, les droits les plus élevés peuvent s'appliquer. Seuls les droits *ad valorem* ont été pris en compte dans l'analyse.
- c Taux applicables dans le cadre des contingents repris de la section I.B, colonne 4, de la Liste LXII – Islande ou 32 pour cent du taux de droit de base.
- d Réduction de droits mise en œuvre en six tranches annuelles pour les produits agricoles (sauf pour les produits relevant des positions 1504 et 1603 à 1605 du SH, pour lesquels l'élimination des droits se fera sur cinq ans), et en cinq tranches annuelles pour les produits manufacturés, de 1995 à 2000.
- e Classification CITI (Rev.2).
- f Taux hors contingent repris de la section I.A, colonne 3b, de la Liste LXII - Islande.

Source: Estimations du Secrétariat de l'OMC, fondées sur des données extraites de la Liste d'engagements, LXII – Islande; et données communiquées par les autorités islandaises.

Tableau AIII.1

Droits consolidés moyens, par position à deux chiffres du SH, 1995-2000^a

Code	Désignation des produits	Nombre de lignes			Taux consolidés			
		Total	Consolidé	En partie consolidé	1995	2000		
					Taux de base (%)	Taux final (%)	Minimum (%)	Maximum (%)
	Total/Moyenne	7 541	7 078	61	27,7	18,9	0,0	563,0
01	Animaux vivants	21	21	0	422,5	270,3	229,0	344,0
02	Viande et abats comestibles	118	117	1	164,2	152,9	114,6	422,0
03	Poissons et crustacés, mollusques, etc.	263	255	0	0,0	0,0	0,0	0,0
04	Lait et produits de laiterie; œufs d'oiseaux; miel naturel, etc.	40	40	0	406,7	353,7	22,0	563,0
05	Autres produits d'origine animale, n.d.a.	39	39	0	34,6	16,0	0,0	175,0
06	Plantes vivantes et produits de la floriculture	33	33	0	40,0	39,1	0,0	51,0
07	Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires	85	85	0	47,7	41,4	0,0	283,0
08	Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons	63	63	0	26,6	13,3	0,0	40,0
09	Café, thé, maté et épices	37	37	0	55,7	27,8	0,0	40,0
10	Céréales	31	31	0	80,5	65,1	0,0	180,0
11	Produits de la minoterie	68	68	0	90,8	72,5	0,0	175,0
12	Graines et fruits oléagineux; graines, semences et fruits divers, etc.	60	60	0	53,0	26,7	0,0	175,0
13	Gommes, résines et autres sucs et extraits végétaux	17	17	0	6,5	3,2	0,0	25,0
14	Matières à tresser d'origine végétale, etc.	11	11	0	10,4	5,4	0,0	9,0
15	Graisses et huiles animales ou végétales, etc.	100	99	1	51,5	31,3	0,0	119,0
16	Préparations de viandes, de poissons ou de crustacés, etc.	107	107	0	81,6	55,1	4,1	337,0
17	Sucres et sucreries	48	48	0	38,0	25,0	0,0	175,0
18	Cacao et ses préparations	35	35	0	26,9	23,6	0,0	39,0
19	Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait, etc.	86	86	0	56,6	45,7	13,0	219,0
20	Préparations de légumes, de fruits, etc.	91	91	0	52,1	37,7	10,0	237,0
21	Préparations alimentaires diverses	73	73	0	43,8	33,8	0,0	82,0
22	Boissons, liquides alcooliques et vinaigres	176	176	0	11,2	6,2	0,0	23,0
23	Résidus et déchets des industries alimentaires, etc.	44	43	0	233,0	130,6	0,0	179,0
24	Tabacs et succédanés de tabac fabriqués	12	12	0	33,4	16,9	9,0	25,0
25	Sel; soufre; terres et pierres; etc.	86	86	0	3,4	2,9	0,0	35,0
26	Minerais, scories et cendres	34	34	0	1,6	1,4	0,0	7,0
27	Combustibles minéraux, huiles minérales et produits, etc.	56	44	0	3,1	3,0	0,0	50,0
28	Produits chimiques inorganiques; composés inorganiques ou organiques, etc.	192	192	0	0,5	0,2	0,0	5,5
29	Produits chimiques organiques	343	343	0	0,2	0,0	0,0	5,5
30	Produits pharmaceutiques	60	60	0	9,1	1,2	0,0	20,0
31	Engrais	26	0	5	0,0	0,0	0,0	0,0
32	Extraits tannants ou tinctoriaux; etc.	72	66	0	16,8	3,7	0,0	7,0
33	Huiles essentielles et résinoïdes; produits de parfumerie préparés, etc.	52	50	2	28,1	7,8	0,0	29,0
34	Savons, agents de surface organiques, préparations pour lessives, etc.	49	49	0	30,5	7,3	0,0	10,0
35	Matières albuminoïdes; produits à base d'amidons ou de féculés modifiés; colles; etc.	24	24	0	27,0	14,9	0,0	176,0
36	Poudres et explosifs; articles de pyrotechnie; allumettes; etc.	9	4	0	41,3	12,5	10,0	20,0
37	Produits photographiques ou cinématographiques	54	54	0	18,9	7,9	0,0	20,0
38	Produits divers des industries chimiques	73	72	1	23,9	7,3	0,0	107,0
39	Matières plastiques et ouvrages en ces matières	255	255	0	11,0	4,6	0,0	19,0
40	Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	97	84	0	16,6	9,7	0,0	35,0
41	Peaux (autres que les pelleteries) et cuirs	56	56	0	7,3	5,4	0,0	12,0
42	Ouvrages en cuir; etc.	27	27	0	35,4	22,9	0,0	35,0
43	Pelleteries et fourrures; pelleteries factices	31	31	0	17,9	13,0	0,0	21,0
44	Bois, charbon de bois et ouvrages en bois	168	163	5	16,1	10,0	0,0	35,0
45	Liège et ouvrages en liège	19	19	0	26,7	15,7	0,0	35,0
46	Ouvrages de sparterie ou de vannerie	10	10	0	47,6	22,9	0,0	35,0
47	Pâte de bois ou d'autres matières fibreuses cellulósiques; etc.	20	20	0	0,0	0,0	0,0	0,0
48	Papiers et cartons; etc.	131	114	2	18,1	11,7	0,0	35,0
49	Produits de l'édition, de la presse; etc.	31	12	9	16,2	11,5	0,0	32,0
50	Soie	13	13	0	6,0	5,1	0,0	11,0
51	Laine, poils fins ou grossiers; etc.	51	44	0	4,3	3,8	0,0	12,0
52	Coton	208	159	0	0,1	0,1	0,0	11,0
53	Autres fibres textiles végétales; etc.	39	29	0	4,9	4,5	0,0	13,0
54	Filaments synthétiques ou artificiels	104	104	0	3,9	3,8	0,0	9,0

Code	Désignation des produits	Nombre de lignes			Taux consolidés			
		Total	Consolidé	En partie consolidé	1995		2000	
					Taux de base (%)	Taux final (%)	Minimum (%)	Maximum (%)
55	Fibres synthétiques ou artificielles discontinues	194	182	0	3,4	3,4	0,0	9,0
56	Ouates, feutres et non-tissés; ficelles, cordes et cordages; etc.	60	60	0	10,2	8,3	0,0	24,0
57	Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles	28	28	0	36,3	25,5	18,0	28,0
58	Tissus spéciaux; surfaces textiles touffetées; dentelles; etc.	48	48	0	11,6	9,6	0,0	21,0
59	Tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés; etc.	26	26	0	13,2	10,0	0,0	24,0
60	Étoffes de bonneterie	18	18	0	10,7	9,9	7,0	12,0
61	Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie	132	132	0	28,7	19,8	8,0	21,0
62	Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie	126	126	0	30,2	20,6	12,0	21,0
63	Autres articles textiles confectionnés; assortiments; friperie et chiffons	98	98	0	26,0	18,6	0,0	25,0
64	Chaussures, guêtres et articles analogues; parties de ces objets	56	56	0	31,1	21,0	0,0	35,0
65	Coiffures et parties de coiffures	11	11	0	38,0	23,6	6,0	35,0
66	Parapluies, ombrelles, parasols, cannes, etc.	7	7	0	33,6	23,6	18,0	31,0
67	Plumes et duvet apprêtés et articles en plumes ou en duvet	8	8	0	55,6	28,1	24,0	35,0
68	Ouvrages en pierres, plâtre, etc.	80	80	0	35,0	19,7	0,0	35,0
69	Produits céramiques	29	29	0	35,5	20,2	0,0	35,0
70	Verre et ouvrages en verre	78	74	4	36,8	21,5	0,0	35,0
71	Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires	60	60	0	16,2	9,6	0,0	35,0
72	Fonte, fer et acier	192	192	0	2,0	0,7	0,0	5,0
73	Ouvrages en fonte, fer ou acier	149	142	0	18,7	11,1	0,0	35,0
74	Cuivre et ouvrages en cuivre	76	76	0	14,1	8,6	0,0	35,0
75	Nickel et ouvrages en nickel	21	21	0	12,4	7,5	0,0	35,0
76	Aluminium et ouvrages en aluminium	59	57	0	19,4	11,8	0,0	35,0
78	Plomb et ouvrages en plomb	17	17	0	6,6	4,9	0,0	24,0
79	Zinc et ouvrages en zinc	14	14	0	13,7	8,0	0,0	21,0
80	Étain et ouvrages en étain	11	11	0	8,3	5,2	0,0	29,5
81	Autres métaux communs; cermets; ouvrages en ces matières	36	36	0	1,9	1,4	0,0	24,0
82	Outils et outillage, articles de coutellerie et couverts de table, etc.	69	69	0	23,2	13,0	3,0	35,0
83	Ouvrages divers en métaux communs	39	37	1	21,5	15,2	0,0	35,0
84	Réacteurs nucléaires, chaudières, machines, etc.	622	604	6	11,5	6,3	0,0	35,0
85	Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties	418	390	4	28,9	19,7	0,0	35,0
86	Véhicules et matériel pour voies ferrées ou similaires et leurs parties	24	24	0	0,3	0,3	0,0	6,0
87	Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, etc.	189	21	11	28,5	21,1	0,0	35,0
88	Navigation aérienne ou spatiale	15	0	0	0,0	-	-	-
89	Navigation maritime ou fluviale	32	23	0	7,3	5,7	0,0	14,0
90	Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie; etc.	170	168	0	24,9	14,2	0,0	35,0
91	Horlogerie	56	53	1	33,2	22,7	17,0	35,0
92	Instruments de musique; parties et accessoires de ces instruments	25	25	0	43,2	30,2	10,5	35,0
93	Armes, munitions et leurs parties et accessoires	23	21	1	45,8	29,5	4,0	35,0
94	Meubles; mobilier médico-chirurgical; articles de literie et similaires; etc.	64	57	7	40,0	25,4	0,0	35,0
95	Jouets, jeux, articles pour divertissements ou pour sports; leurs parties et accessoires	51	50	0	45,0	27,8	4,0	35,0
96	Ouvrages divers	55	55	0	49,4	27,1	0,0	35,0
97	Objets d'art, de collection ou d'antiquités	7	7	0	6,8	3,9	0,0	27,6

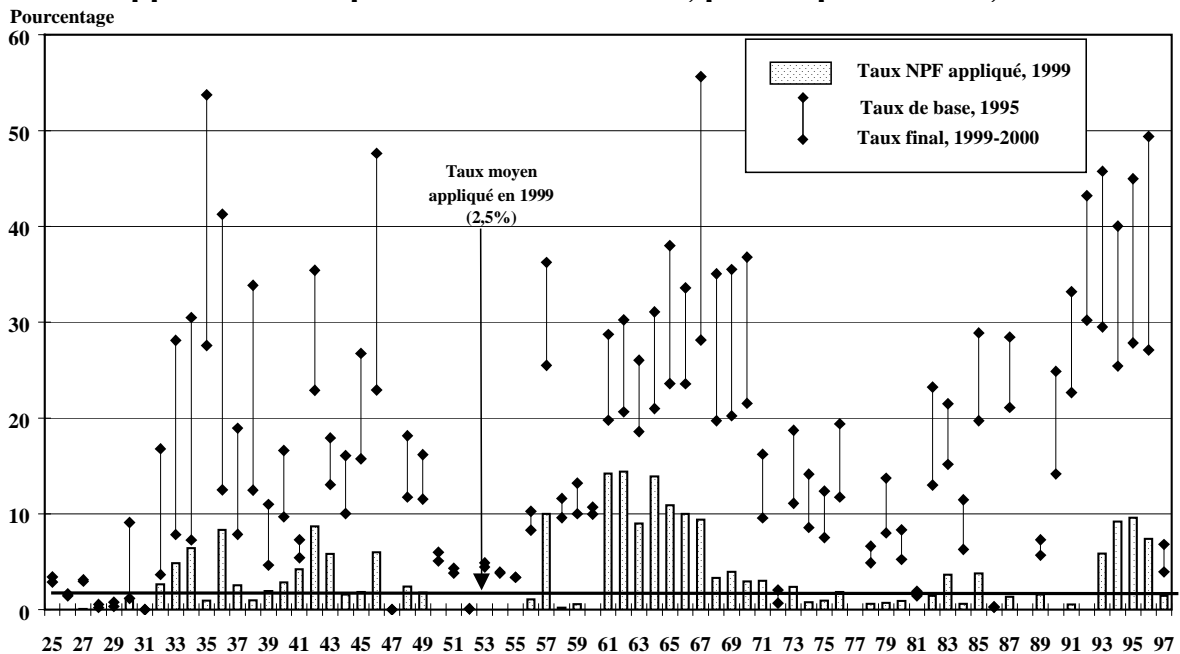
- Sans objet.

a Sur la base des droits *ad valorem* consolidés à l'exclusion des droits hors contingent.

Source: Estimations du Secrétariat de l'OMC, fondées sur des données fournies par les autorités islandaises.

Graphique III.3

Droits applicables aux produits manufacturés, par chapitre du SH, 1995-2000



H	Désignation des produits	SH	Désignation des produits	SH	Désignation des produits
25	Sel; soufre; terres et pierres; etc.	47	Pâtes de bois ou d'autres matières fibreuses cellulosiques	72	Fer, fonte et acier
26	Minerais, scories et cendres	48	Ouvrages en papier ou en carton, etc.	73	Ouvrages en fonte, fer ou acier
27	Combustibles minéraux, huiles minérales, etc.	49	Produits de l'édition, de la presse, etc.	74	Cuivre et ouvrages en cuivre
28	Composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, etc.	50	Soie	75	Nickel et ouvrages en nickel
29	Produits chimiques organiques	51	Laine, poils fins ou grossiers, etc.	76	Aluminium, etc.
30	Produits pharmaceutiques	52	Coton	77	Chapitre non assigné
31	Engrais	53	Autres fibres textiles végétales	78	Plomb et ouvrages en plomb
32	Extraits tannants ou tinctoriaux, etc.	54	Filaments synthétiques ou artificiels	79	Zinc et ouvrages en zinc
33	Huiles essentielles et résinoïdes; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations cosmétiques	55	Fibres synthétiques ou artificielles discontinues	80	Étain et ouvrages en étain
34	Savons, agents de surface organiques, préparations, etc.	56	Ouates, feutres et non tissés; fils spéciaux; ficelles, cordes et cordages, etc.	81	Autres métaux communs, etc.
35	Produits à base d'amidons ou de féculés modifiés, colles, etc.	57	Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles	82	Outils et outillages, articles de coutellerie et couverts de table, etc.
36	Poudres et explosifs; articles de pyrotechnie; allumettes, etc.	58	Tissus spéciaux; dentelles, etc.	83	Ouvrages divers en métaux communs
37	Produits photographiques ou cinématographiques	59	Tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés, etc.	84	Réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils, etc.
38	Produits divers des industries chimiques	60	Étoffes de bonneterie	85	Machines, appareils et matériels électriques, etc.
39	Matières plastiques et ouvrages en ces matières	61	Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie	86	Véhicules et matériel pour voies ferrées, etc.
40	Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	62	Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie	87	Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, etc.
41	Peaux et cuirs	63	Autres articles textiles confectionnés; assortiments; friperie, etc.	88	Navigation aérienne ou spatiale
42	Ouvrages en cuir, etc.	64	Chaussures, guêtres, etc.	89	Navigation maritime ou fluviale
43	Pelletteries et fourrures; pelletteries factices	65	Coiffures et parties de coiffures	90	Instruments et appareils d'optique, de photographie, etc.
44	Bois, charbon de bois et ouvrages en bois, etc.	66	Parapluies, cannes, etc.	91	Horlogerie
45	Liège et ouvrages en liège	67	Plumes et duvet apprêtés, etc.	92	Instruments de musique, etc.
46	Ouvrages de corseterie ou de lingerie	68	Ouvrages en pierres, plâtre, etc.	93	Armes, munitions, etc.
		69	Produits céramiques	94	Meubles, etc.
		70	Verre et ouvrages en verre	95	Jouets, jeux, etc.
		71	Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux, etc.	96	Ouvrages divers
				97	Objets d'art, d'antiquité, etc.

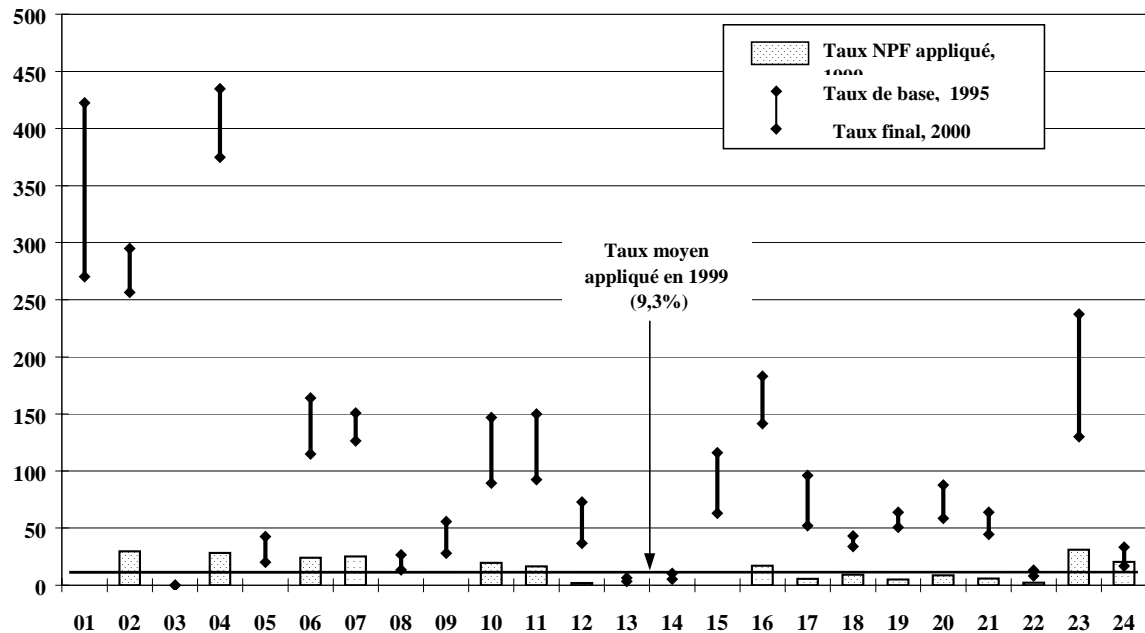
Note: Pas d'entrées pour le chapitre 77 du SH. Dans le secteur manufacturier, le taux final est le taux consolidé pour 1999.

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, d'après des données communiquées par les autorités islandaises; et Liste LXII - Islande, 1997.

Graphique III.4

Droits applicables aux produits agricoles, par chapitre du SH, 1995-2000

Pourcentage



SH	Désignation des produits
01	Animaux vivants
02	Viandes et abats comestibles
03	Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques
04	Lait et produits de la laiterie; œufs d'oiseaux; miel naturel; produits comestibles d'origine animale
05	Autres produits d'origine animale, n.d.a.
06	Plantes vivantes et produits de la floriculture
07	Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires
08	Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons
09	Café, thé, maté et épices
10	Céréales
11	Produits de la minoterie; malt, amidons et féculés; gluten de froment
12	Graines et fruits oléagineux; graines, semences et fruits divers
13	Gommes, résines et autres sucres et extraits végétaux
14	Matières à tresser et autres produits d'origine végétale, n.d.a.
15	Graisses et huiles animales ou végétales; produits de leur dissociation; etc.
16	Préparations de viandes, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques
17	Sucres et sucreries
18	Cacao et ses préparations
19	Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait; pâtisseries
20	Préparations de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes
21	Préparations alimentaires diverses
22	Boissons, liquides alcooliques et vinaigres
23	Résidus et déchets des industries alimentaires; aliments préparés pour animaux
24	Tabacs et succédanés de tabac fabriqués

Note: La définition de l'agriculture est différente selon que l'on utilise celle du SH ou celle de l'OMC.

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, d'après des données communiquées par les autorités islandaises; et Liste LXII - Islande, 1997.